

AIDER MA BELLE MÈRE

Par **Profil supprimé** Posté le 13/03/2018 à 12h58

Montgeron ma belle-mère une dépression depuis 5 ans qui l'a rendu accro médicaments l'alcool elle est tout le temps en train de chercher pour se sentir mieux elle va jusqu'à boire du parfum de l'alcool à 90 du vinaigre à plusieurs reprises elle a été à l'hôpital soit pour avoir pris trop d'alcool ou trop de médicaments et là hier elle a été hospitalisée qui a avaler du lave-glace elle est en réanimation intubé inconsciente pronostic vital engagé on ne sait plus quoi faire pour l'aider car on a l'impression que le service psychiatrique en a rien à faire elle est pas suivi correctement

1 RÉPONSE

Moderateur - 16/03/2018 à 12h38

Bonjour Mayovi,

Comment va votre belle-mère aujourd'hui ?

On peut ne pas être satisfait de la prise en charge de votre belle-mère. Cependant son comportement de consommation ultime de toute trace d'alcool est particulièrement spectaculaire et signale une énorme détresse et sans doute dépendance à l'alcool. Les professionnels, comme vous, sont impuissants à l'aider si elle ne coopère pas un minimum.

Si elle sort et qu'elle continue à boire, un conseil de réduction des risques est que la famille s'assure qu'elle ait toujours de l'alcool à portée de main. A partir du moment où elle est dans une compulsion à boire telle qu'elle est prête à boire n'importe quoi alors il vaut mieux qu'elle ait des alcools traditionnels moins nocifs que du lave-glace.

Cela entretient certes son problème mais cela évite normalement le "pire". Il n'est pas impossible non plus qu'en lui apportant son alcool plutôt qu'en s'opposant à sa consommation alors un début de dialogue puisse s'installer. Ce qui fait paniquer beaucoup les alcooliques c'est la perspective d'être privé d'alcool. Si elle peut être rassurée sur ce plan-là pour le moment, alors pourra-t-elle peut-être envisager de lever le pied et de se confier un peu. Il ne faut cependant pas faire de cet approvisionnement un moyen de pression sur elle et il faudra très certainement être très patient et bienveillant pour obtenir une réaction positive.

Votre mari et vous-même pouvez être aidés par les professionnels d'un CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie). Ils vous conseilleront et vous soutiendront. Ils vous permettront aussi de savoir ce que vous pouvez faire ou ne pouvez pas faire. Faire la part des choses entre ce qui dépend de vous et ce qui ne dépend pas de vous vous sera utile.

Vous trouverez les coordonnées du CSAPA le plus proche notamment en appelant notre ligne d'écoute (appel gratuit, tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13) ou en utilisant notre rubrique "adresses utiles": <http://www.drogues-info-service.fr/Adresses-utiles> .

Bien cordialement,

le modérateur.
